

« Nous sommes l'eau qui fissure le mur de la peine de mort »

DROITS HUMAINS Septième Congrès contre la peine de mort à Bruxelles

Chiara Sangiorgio

Pendant ses études de relations internationales et de langue et civilisation orientales, cette native de Monza (Italie) était membre d'Amnesty International. Après avoir travaillé pour un réseau luttant contre la peine de mort en Asie, elle est rentrée au secrétariat international d'Amnesty International à Londres en 2006. A 38 ans, elle est en charge de la thématique « peine de mort ».

- Les exécutions sont en recul dans le monde, grâce au travail inlassable de militants.
- Rencontre avec la responsable de cette thématique chez Amnesty International.

Chiara Sangiorgio est en charge de la thématique « peine de mort » au secrétariat international d'Amnesty International (AI) à Londres. Elle était cette semaine à Bruxelles pour participer au 7^e Congrès mondial contre la peine de mort.

Il y a moins d'exécutions actuellement dans le monde ?

Oui, la tendance est positive. AI recueille des données depuis 1979 et le nombre d'exécutions s'est réduit de façon drastique. Il y a 20 ans, plus de trente pays pratiquaient encore des exécutions et, ces dix dernières années, il y en a dix de moins. En 2015, nous avons enregistré un pic, mais ensuite, même les pays qui pratiquent le plus d'exécutions ont rapporté des chiffres nettement plus bas. Et notre rapport 2018, qui sera publié en avril, s'annonce positif.

Il y a par exemple l'Iran, qui a changé ses lois sur la répression du trafic de drogue, permettant aux juges de condamner des trafiquants à des peines de prison et plus à mort, ce qui était précédemment obligatoire. Le nombre d'exécutions a donc fortement baissé. Et il devient plus acceptable

pour un homme politique de demander une pause dans les exécutions. Le temps de réfléchir à la question.

Quels sont les pays qui continuent à exécuter le plus de condamnés ?

La Chine reste en première position (voir infographie) : il semble que le nombre d'exécutions a baissé mais ce pays reste un grand mystère, les chiffres sont classés secret d'Etat. L'Iran est en deuxième position, et suite au changement législatif que j'ai évoqué, les chiffres sont en baisse. Mais nous restons en alerte en ce qui concerne la peine de mort toujours appliquée pour les mineurs. L'Arabie saoudite reste en troisième position. Les nouvelles autorités veulent afficher leur progressisme, mais nous n'avons pas encore pu en constater les conséquences sur la peine de mort. Le Pakistan avait décidé un moratoire avant de reprendre massivement les exécutions en 2014, mais leur nombre a baissé en 2017. L'Irak arrive ensuite, et nous sommes particulièrement attentifs car ce pays applique la peine de mort pour les faits de terrorisme. Le terrorisme est un problème majeur mais, à AI, nous sommes convaincus que la peine de mort n'est pas la solution et qu'il faut maintenir en toutes circonstances le droit à un procès juste. Les États-Unis restent assez hauts dans le classement : alors qu'il y a eu ces dernières années un combat judiciaire sur l'usage des produits létaux, certains États ont été au bout du processus et ont recommencé les exécutions.

Une tendance globalement plutôt positive, alors qu'on assiste à une montée des populismes. Paradoxal ?

Nous vivons en effet un moment difficile, avec les droits humains attaqués de toutes parts. Mais, sur la peine de mort, grâce aux efforts conjugués d'AI, du Mouvement abolitionniste global, de la World Coalition against the death penalty, nous avons réussi à ce qu'il n'y ait pas de retour aux pratiques passées. Les Philippines ont essayé de réintroduire la peine de mort mais n'y sont pas encore arrivées, la Turquie a menacé de le faire aussi mais cela ne s'est pas concrétisé.

Quels sont vos prochains dossiers ?

Le nouveau gouvernement de Malaisie a déclaré un moratoire sur les exécutions et il va proposer ce mois-ci une loi abolissant la peine de mort. Nous nous efforçons de soutenir cette initiative dans un pays qui a beaucoup d'influence en Asie et dans le monde musulman. Au Soudan du Sud, par contre, les nouvelles sont mauvaises : en ce mois de février 2019, au moins sept personnes ont été exécutées, soit autant que durant tout 2018. Il faut faire pression sur les autorités. Le Japon est aussi sur notre liste : ce pays qui va accueillir les JO en 2020 continue à exécuter, et notamment des handicapés mentaux.

Vous êtes Madame « peine de mort » chez AI : une lutte permanente ?

Je ne suis qu'un petit soldat qui se bat avec beaucoup d'autres ! Quand on fait partie de ce large mouvement abolitionniste, le plus beau c'est qu'on n'est jamais tout seul ! C'est AI qui a lancé ce combat, permanent depuis plus de 40 ans. Je travaille depuis Londres avec les membres d'AI de nombreux pays, avec les familles des détenus, leurs avocats, qui nous transmettent leur incroyable force. J'étais cette semaine à Bruxelles pour le Congrès mondial contre la peine de mort. C'est précieux de pouvoir tous nous retrouver, de partager notre énergie, aller de l'avant. C'est très inspirant d'entendre ce que font les autres, d'échanger nos stratégies, de décider nos prochains combats. Certes, il y a toujours ces pays qui exécutent, mais il y a des fissures dans leurs murs, et nous devons être l'eau qui traverse les pierres et qui finit par les faire tomber. L'an dernier, nous avons vu plusieurs pays africains abolir la peine de mort : le Burkina Faso, la Guinée. Le Bénin a commué toutes les condamnations à mort en peines de prison. Depuis une dizaine d'années, les États-Unis sont le seul pays des Amériques qui exécutent encore. Dans les Caraïbes, le nombre de condamnations à mort ne cesse de se réduire. Mais ce n'est pas le moment de nous reposer, de nous dire qu'on y est arrivé. La lutte continue. Pour en finir avec la peine de mort, il faut des responsables politiques visionnaires, qui ne soient

pas soumis aux enquêtes d'opinion. Ces enquêtes ne doivent pas dicter les lois mais permettre d'évaluer le travail d'éducation encore à mener sur ce thème.

Quand avez-vous décidé de vous engager dans ce combat ?

Quand j'étais étudiante en Italie, j'étais membre d'AI et j'écrivais des lettres, comme tous nos membres. J'ai fait des études de langue et civilisation orientales et de relations internationales, en me spécialisant sur le Japon. Je me souviens d'avoir parlé de la peine de mort avec des amis japonais, nous n'arrivions pas à nous comprendre : je leur parlais de valeurs, de droits humains, et eux parlaient sécurité, de la nécessité de sacrifier la pomme pourrie pour sauver les autres.

C'est là que j'ai commencé à lire sur la peine de mort au Japon : les prisonniers du couloir de la mort ne savaient pas quand ils seraient exécutés. Ils entendaient des pas à 5h du matin et se demandaient si c'était leur tour. J'ai trouvé cela terrifiant. Et puis j'ai eu l'occasion de travailler avec un réseau de lutte contre la peine de mort en Asie, et je suis ensuite rentrée chez AI.

Il y a eu des cas qui vous ont particulièrement touchée ?

Une jeune Iranienne avait été condamnée à mort pour homicide alors qu'elle était mineure. Elle avait fait depuis sa cellule de très beaux dessins. C'était un de mes premiers cas, elle avait reçu de très nombreux soutiens mais a été exécutée.

Vous avez des moments de découragement ?

Oui. Quand un cas tourne mal, que le condamné est exécuté, ou qu'une loi que nous espérons n'est pas votée, c'est parfois difficile. Mais comme nous sommes nombreux, il y a toujours quelqu'un pour te redonner de l'énergie. J'ai beaucoup de chance de travailler dans de bonnes conditions, à la différence d'Atena Daemi, une jeune militante iranienne qui est en prison pour s'être battue contre la peine de mort et que nous tentons de faire libérer. ■

Propos recueillis par
VÉRONIQUE KIESEL

Les pays qui ont exécuté le plus de personnes en 2017

